

# BREF D'INFO

## *bulletin* *spécial Covid*

27 octobre 2020

**A la suite du passage en alerte renforcée et en couvre-feu du département du Loiret, la CGT Finances Publiques Loiret a obtenu une réunion en audio-conférence lundi 26 octobre avec le Directeur, M Dalles afin de faire le point sur la situation.**

La CGT avait déjà interpellé la Direction depuis des semaines sur les sujets du télétravail, des masques ainsi que sur les règles de transparence indispensables à observer vis-à-vis des agents. Nous ne cautionnons pas la reprise à marche forcée du plan NRP ainsi que l'embauche de contractuels de droit public alors même que nous traversons une crise inédite. Le renforcement de notre service public devrait être une préoccupation essentielle de nos gouvernants, ainsi que le recrutement massif de fonctionnaires dans nos services à la limite de la rupture, suite aux plans successifs de suppressions d'emplois et de restructurations.

Les informations ci-dessous seront amenées à évoluer ces prochaines semaines et nous vous en informerons au fur et à mesure. N'hésitez pas à nous contacter afin de faire remonter vos questions, vos problèmes et revendications.

**Nombre de cas Covid positifs dans la Direction en septembre-octobre : 4**

**Nombre de cas contact : non communiqué. Le Directeur a demandé auprès du médecin de prévention un bilan pour le CHSCT du jeudi 29 octobre.**

Alors que les cas positifs aux tests Covid se multiplient, y compris dans notre administration, la Direction entend appliquer à la lettre les critères de reconnaissance des cas contacts définis par la médecine préventive au plan national.

Ne sont reconnus uniquement comme cas contact, les collègues ayant partagé un repas ou un café avec une personne testée positive. Ainsi, le Directeur refuse toute interprétation plus large, ainsi que d'accorder des facilités horaires spécifiques aux collègues qui souhaiteraient se faire tester suite à un cas Covid dans leur service ou leur bureau...

La CGT Finance Publiques s'élève contre ce dispositif obtus et potentiellement dangereux pour les collègues. Nous incitons les chefs de services à se montrer plus compréhensifs.

### Gestes barrières

La Direction a demandé aux chefs de services de veiller particulièrement au port permanent du masque par toutes et tous dans les services et les bâtiments. Les chefs de service doivent se montrer exemplaires dans le respect de ces règles.

### Masques

Les masques au zéolite d'argent ne sont plus distribués et devraient être remplacés d'ici deux semaines par de nouveaux masques lavables. En attendant des masques jetables

doivent être distribués dans tous les services à compter de ce mardi 27 septembre à raison de 2 masques par jour et par agent.

L'intervention nationale de la CGT ainsi que nos interpellations dans la DRFIP Loiret ont donc porté, et malgré les messages contradictoires de la Direction ces derniers jours, la principe de précaution a fini par prévaloir, ce dont nous nous félicitons.

### **Accueil du public**

Pas de restriction pour l'instant des horaires d'ouverture.  
Présence de nouveau d'un vigile au Centre d'Orléans Sud.

### **Horaires variables**

La note parue il y a quelques semaines sur l'élargissement des horaires variables est encore plus d'actualité. Les agents peuvent donc pointer en deçà et au-delà des heures limite d'horaires variables, dans la limite des contraintes d'alarme.

### **Dotations en plexiglas**

Nous avons demandé où en étaient les commandes de plexiglas attendus dans de nombreux services.

La réponse du Directeur a été surprenante, celui-ci affirmant que toutes les demandes faites par les chefs de services auraient été satisfaites.

Nous invitons les collègues concerné-e-s à se tourner vers leurs chefs de services afin de vérifier si des demandes ont bien été faites, et à nous faire part des éventuels blocages, d'où qu'ils viennent, afin de les porter à la connaissance du CHSCT et de la Direction.

### **Télétravail**

Afin de réduire la densité d'agents présents dans les services une campagne spécifique d'élargissement du télétravail et de nouvelles dotations des agents en postes aura lieu à partir du lundi 2 novembre.

90 agents sont déjà équipé-e-s, en comptant les conventions régulières de télétravail.

60 agents de plus seront équipé-e-s, en PC portables ou en unités centrales mobiles.

A ce jour, la Direction ne dispose pas de plus de matériel, hormis quelques postes gardés en réserve afin de palier au confinement éventuel d'un service.

Les équipements pourront tourner entre des agents ne réalisant qu'une journée de télétravail par semaine.

A l'exception du SIE Loiret Ouest, le Directeur estime que suffisamment de demandes ont été faites dans les différents services.

Nous invitons néanmoins les collègues qui le souhaitent à formuler dès à présent leurs demandes afin d'être recensé-e-s, de nouveaux postes devant être disponibles dans les prochains mois. Dans le SIE Loiret Ouest demande est faite aux syndicats d'informer les agents qu'ils peuvent formuler directement leurs demandes auprès du service des Ressources humaines.

**Coordonnées du docteur Braconnier, médecin de prévention du Loiret**

06 15 65 36 58

02 38 65 47 97